



FSU GUADELOUPE
BP 46
97152 Pointe à Pitre Messageries Cedex
FSU971@fsu.fr
0690 333 662

Les Abymes, le 23/04/2021

A

M le Préfet de la Région,
Mme la Directrice de l'ARS

Objet : Distanciation physique et vaccination des personnels de l'Education Nationale.

Monsieur le Préfet, Madame la directrice de l'ARS,

Lors de votre point presse du mercredi 21 avril, vous avez annoncé l'ouverture de la vaccination à tous les personnels de l'Éducation.

La FSU acte le fait que vous preniez la main sur la situation sanitaire dans l'Éducation Nationale.

Aujourd'hui, encore dans plusieurs établissements scolaires, les élèves sont à 30 dans leurs salles sans respect de la distanciation physique. La Rectrice ne semble pas réussir à imposer la mesure d'urgence sanitaire dont vous faites pourtant la publicité.

Un certain nombre de personnels de l'Éducation souhaitent être vaccinés et ont besoin de connaître les conditions d'accès à cette vaccination :

1. Quels sont les lieux privilégiés pour cette campagne de vaccination des personnels de l'Éducation ?
2. Y-a-t'il des conditions pour les personnels de l'Éducation (âge, comorbidités ...)
3. Quels sont les vaccins qui seront proposés ?
4. Tous les personnels volontaires sont-ils bien concernés comme l'a précisé la directrice de l'ARS lors de la conférence de presse ou seulement les personnels prioritaires comme le précise la Rectrice dans un courrier du 22 avril.

Les personnels de l'Éducation, qui souhaitent être vaccinés, ont besoin d'une réponse rapide.

Veillez croire, Madame la directrice de l'ARS, Monsieur le préfet, en notre attachement au service public d'Éducation.

Pour la FSU Guadeloupe,

Eddy Ségur
Secrétaire Général

Copies :

- Mme la Rectrice
- Syndicats nationaux de la FSU

